



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 1er avril 2024

Faits saillants

- Taux d'inflation en mars à 1,0 %, soit le plus faible niveau depuis septembre 2021
- Nouvelle – légère – dépréciation du CHF
- Les entreprises sidérurgiques suisses face à une crise profonde

Macroéconomie

Inflation / CHF : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux d'inflation du mois de mars a surpris à la baisse, atteignant 1,0 %, confirmant le mouvement de décélération des prix, après 1,3 % en janvier et 1,2 % en février. Sur le 1^{er} trimestre 2024, le taux d'inflation moyen s'élève ainsi à 1,2 %. Le taux enregistré en mars est le plus faible depuis septembre 2021, alors que le consensus des économistes tablait sur une inflation de 1,3 % en raison de plusieurs pressions attendues à la hausse depuis le début de l'année, notamment (i) la hausse du taux de TVA de 7,7 % à 8,1 %, (ii) celle des tarifs de l'électricité de +18 % en moyenne nationale et (iii) la poursuite de la hausse des loyers. Au final, ces pressions inflationnistes ont été plus que compensées par le repli dans le renchérissement de plusieurs biens suisses (denrées alimentaires notamment) et celui des biens et services importés. L'inflation sous-jacente a également été contenue, à 1,0 % en mars.

Dans le sillage de la publication de l'inflation, le CHF a continué à quelque peu s'affaiblir vis-à-vis des autres devises, en particulier de l'euro : l'EUR s'échangeait à 0,9839 CHF le 4 avril, contre 0,9658 CHF avant la baisse surprise du principal taux directeur de la Banque nationale (BNS). Les économistes s'attendent désormais à deux autres baisses des taux sur l'année, de 25 ppb chacune, en juin et en septembre, avec un taux final qui s'établirait à 1 %. Les décisions de la BNS dépendront toutefois aussi du calendrier d'assouplissement de la politique monétaires des autres grandes banques centrales, à commencer par la BCE et la FED.

Services : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), le chiffre d'affaires des services a nettement reculé en janvier, de -9,7% sur un an. Cette évolution résulte principalement du commerce de gros dont le chiffre d'affaires a pour sa part chuter de -16,4% par rapport à janvier 2023.

Par ailleurs, après plusieurs mois de bons résultats malgré la faiblesse générale de l'économie, l'indice PMI des services a nettement reculé en mars, de -5,4 points, s'établissant sous le seuil de croissance des 50 points à 47,6 points. Cette évolution ne doit toutefois pas être surinterprétée compte-tenu de la plus forte volatilité de cet indicateur que l'indice PMI manufacturier, qui, de son côté, poursuit sa reprise graduelle entamée depuis l'été, même s'il demeure encore sous le seuil des 50 points.

Conjoncture : Le baromètre du centre de recherches conjoncturelles KOF a légèrement reculé en mars même s'il se situe encore au-dessus de sa moyenne de long terme. Les perspectives pour l'économie suisse apparaissent donc toujours positives, reflétant sa forte résilience.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/04	Var. vs 27/03
EUR/CHF	0,9839	+ 0,4 %
USD/CHF	0,9058	+ 0,1 %
SMI	11 7691	- 0,13 %
Taux 10a	0,704 %	+ 4 pb

Secteur financier

UBS : UBS a lancé le 3 avril son nouveau programme de rachat d'actions, pour un montant pouvant atteindre 2 Mds USD. Le programme a débuté mercredi et s'étendra jusqu'en 2026. Il succède à une opération similaire réalisée en 2022, au cours de laquelle UBS avait racheté 298,5 millions de ses actions pour un montant total de 5,2 Mds USD. L'annonce du rachat, a priori favorable au cours de bourse, n'a pas reçu le soutien attendu. En effet, l'incertitude des investisseurs demeure quant au processus d'intégration de Crédit Suisse, dont la finalisation n'est prévue que pour 2026. Par ailleurs, dans son rapport annuel publié le 25 mars, le groupe a accusé une révision à la baisse de son bénéfice net pour 2023, principalement en raison d'ajustements sur la valeur estimée de Crédit Suisse. Les profits se sont établis à 27,8 Mds USD, contre 29 Mds USD annoncés précédemment en février.

Banque des règlements internationaux : La Banque des règlements internationaux (BRI) et 7 grandes banques centrales, dont la Banque de France, la Réserve fédérale de New York et la Banque Nationale Suisse, ont annoncé le lancement du projet Agorá, destiné à explorer la façon dont la tokenisation des fonds des banques centrales et des dépôts des banques commerciales sur des plateformes programmables pourrait améliorer le système monétaire international. L'objectif principal est d'accroître la rapidité et l'intégrité des paiements internationaux, tout en réduisant les coûts associés. Avec l'idée de créer une infrastructure financière numérique centralisée, le projet Agorá vise à intégrer de manière transparente les dépôts des banques commerciales tokenisés avec la monnaie centrale tokenisée sur une plateforme financière publique-privée programmable. Cette collaboration public-privé entend surmonter plusieurs inefficacités structurelles dans la façon dont les paiements sont effectués aujourd'hui. Cela comprend les différentes exigences légales, réglementaires et techniques, ainsi que les plages horaires de fonctionnement et les fuseaux horaires. L'idée est aussi de simplifier les contrôles de conformité financière, incluant la lutte contre le blanchiment d'argent et la vérification de l'identité des clients, souvent répétée pour une même transaction en fonction du nombre d'intermédiaires impliqués. Selon l'Innovation Hub de la BRI, le projet Agorá entend tester la technologie dans des conditions opérationnelles, réglementaires et légales spécifiques aux devises participantes, en collaboration avec les acteurs financiers qui y opèrent. Dans les prochaines étapes, la BRI lancera un appel à manifestation d'intérêt à l'intention des institutions financières privées pour rejoindre le projet Agorá. L'Institute of International Finance agira en tant qu'intermédiaire et convocateur des participants du secteur privé.

Secteurs non financiers

Sidérurgie : L'industrie sidérurgique suisse est confrontée ces dernières années à de profondes difficultés rendant son avenir incertain. Le fabricant Stahl Gerlafingen a ainsi annoncé la fermeture d'une de ses deux lignes de production, se soldant par la suppression d'une centaine d'emplois. Outre les restrictions d'importation dans l'Union Européenne – un sujet de litige pour la Suisse mais qui ne peut être tranché définitivement sans tribunal d'arbitrage avec l'UE, l'absence d'un organisme de règlement des différends étant liée à la défaillance de modernisation de l'accord de libre-échange de 1972 avec l'UE – et l'appréciation du CHF, ce sont surtout les prix élevés de l'énergie et les coûts salariaux qui apparaissent responsables de l'effondrement des exportations. Le numéro 1 de l'acier suisse, Swiss Steel, connaît également des difficultés liées à la faiblesse de la demande et des subventions des autres pays à leurs industries sidérurgiques. Le groupe lucernois a perdu 300 M CHF en 2023 et lancé une augmentation de capital du même montant. Les représentants du canton de Soleure, où se situe l'usine de Stahl Gerlafingen, réclament des mesures de soutien de la part de la Confédération alors que l'Etat ne souhaite pas s'engager dans des mesures coûteuses qui ne garantiraient pas la compétitivité à long terme des aciéries. Les syndicats et faïtières du métal souhaitent quant à eux que l'entreprise soit reconnue d'« importance systémique » pour la Suisse, notamment pour des raisons écologiques : les déchets d'aluminium et d'acier produits par Stahl Gerlafingen sont en effet recyclés intégralement, ce qui ne se produirait pas en cas de délocalisation de la production.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alexandre SABBAGHI

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay